

ÉCOLE PRIMAIRE À IZÉ

Pays de la Loire, département de la Mayenne (53)
Commune de 455 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Izé

Les autres acteurs :

Audit énergétique : MTEC Ingénierie LAVAL
Architecte : IE Architecte
Bureau d'étude : Acore ingénierie

Le projet en bref :

- Rénovation énergétique (isolation, système de chauffage) et extension du bâti (70 m²)
- Rassemblement des salles de classes, de la salle de sieste et de la cantine sur un seul lieu
- Installation d'une chaudière à granulés de bois

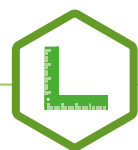
Les points forts :

#continuité pédagogique #chaudière bois
#extension



1780

Année de construction du bâtiment



115 M²

Surface rénovée du bâtiment



33

Élèves au sein de l'école



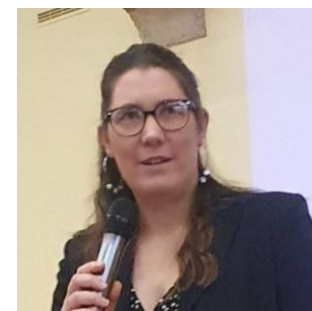
64 %

Économie d'énergie visée



693 K€

Montant total prévisionnel de l'opération



ANNE-FLORE
BOURILLON

Maire d'Izé

Comment ces travaux d'envergure se sont-ils imposés à l'agenda ?

Izé a la chance d'accueillir une école, ce qui représente un atout rare pour une petite commune de moins de 500 habitants. Cependant, l'espace sieste et la cantine se trouvaient dans d'autres locaux. Il fallait constamment déplacer les élèves, ce qui posait des problèmes de sécurité et de logistique. En 2020, les propriétaires de l'ancienne école privée voisine nous ont proposé de racheter leur bâtiment, permettant de construire de nouvelles infrastructures sans perturber les cours, avec la perspective de garantir aux enfants un environnement neuf, dont une cour de 1000 m², contre 150 m² précédemment.

Quelles sources de financement avez-vous obtenues ?

La préfecture nous a accordé une subvention DETR de 155 550 euros. La région a ajouté 100 000 euros, et la CAF a participé à hauteur de 93 000 euros pour financer la partie périscolaire. Nous avons également perçu 50 000 euros du Fonds vert pour la rénovation énergétique et 8 000 euros de l'ADEME pour le choix d'une chaudière à granulés de bois. En complément, nous avons souscrit un emprunt de 280 000 euros sur 25 ans auprès de la Banque des Territoires via le programme EduRénov.

Quelles ont été les principales motivations derrière ce projet ?

L'envie d'améliorer le confort de nos enfants a suscité énormément d'émulation au sein de notre village. Tout le monde s'est investi dans le déroulé et la réussite de ces travaux. Évidemment, nous avons aussi en tête les économies d'énergie et la performance des bâtiments. Avec ce nouveau bâtiment bien isolé, nous espérons réduire la facture de chauffage de moitié.

La bonne idée

La communauté de communes a pris en charge la partie ingénierie et commande publique, ce qui nous a permis de déléguer le lourd travail administratif des appels d'offres.

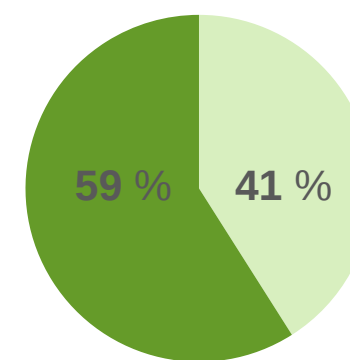


Et demain ?

Financer une école sur du long terme nous paraissait sensé. Je suis convaincue que lorsqu'on travaille sur un projet pour les 30 prochaines années, il faut voir grand, et ne pas avoir peur de créer trop d'espace !

Plan de financement

Le montant total du projet s'élève à 686 550€. Il est financé par un prêt de 280 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 406 550€ (DETR, Région, Communauté de commune, CAF, ADEME, Union européenne).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

